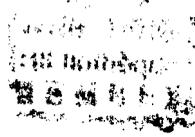


CN0100434
P360
NIA

SR/Doc

1979/8

I.S.R.A.
CNRA BAMBEY
SR/SOLO



NOTE SUR L'AMENAGEMENT DES TERRES DU
VILLAGE DE MAMPALLAGO (CASAMANCE)

Par

M. NIANG et A. DIOUF

MARS 1979

C.N.R.A. - BAMBEY - S.D.I.

Date	01-06-79
Numéro	030400
Mois Bulletin	MJ
Destinataire	SR/DOC

Dans le cadre des actions de pré vulgarisation en milieu paysan une opération d'aménagement des terres a été entreprise à partir de Mars 1978 à Mampallagc.

Dans un premier temps, on a procédé à la délimitation de l'ensemble des terres du village (plateau et rizières), par rapport à celles des villages de Kamagoulom et Faragnab, soit une superficie totale de 580 ha. Ensuite, sur le plateau on a effectué un test de découpage d'une centaine d'hectares en parcelles d'un hectare (80x125m) allongées perpendiculairement à la pente, en blocs séparés par des bandes d'arrêt de 10 m de large. Les paysans ont ensuite procédé à la redistribution des parcelles entre eux

Après la redistribution, chaque maître de terre a dégagé à la limite de son bloc une bande d'un mètre, soit 2 mètres entre 2 appartenances pour servir de séparation entre les appartenances et d'allée pour le déplacement du matériel agricole.

En Février 1979, 85 ha ont été aménagés de la même façon. Deux pistes allant du village vers les rizières ont été redressées. Les paysans ont participé à l'opération depuis le début et même lors de la première phase (Mars 1978). Ceux de Kamagoulom et Faragnab, se sont joints à eux, parce qu'ils espéraient qu'elle serait étendue à leurs terroirs.

Malgré leur motivation, et les explications qui leurs ont été données sur l'utilité des bandes d'arrêt, pour la lutte contre l'érosion, quelques paysans ne les ont pas respectés lors de la campagne 1978 - 1979,

Avant la 2ème phase de l'aménagement, nous avons discuté avec eux sur les raisons pour lesquelles les bandes d'arrêt n'ont pas été partout respectées et nous leurs avons proposé en même temps d'adopter un autre schéma d'aménagement en modifiant les dimensions des parcelles, sans toutefois que leur superficie change (40m x 250m au lieu de 80m x 125 m) toujours allongées perpendiculairement à la pente, avec des bandes d'arrêt de 5 m de large pour lutter plus efficacement contre l'érosion. Ils ont ainsi expliqué le non respect des bandes d'arrêt

- si certains les ont mis en culture c'est parce qu'ils voulaient avoir des champs plus grands et qu'il leur semble plus logique de faire des parcelles de 100 m x 100 m au lieu de 80 m x 125 m.

- Les limites des bandes d'arrêts ne sont pas matérialisées sur toute la longueur des blocs. Nous leur avons expliqué que quelles que soient les dimensions des parcelles (100 m x 100 ; 80 m x 125 m) ou (40 m x 250 m) elles ont la même superficie (1 ha) et que si nous avons choisi de les faire allongées (80 m x 125 m), c'étaient aussi pour les amener à cultiver perpendiculairement à la pente, Ils ont alors demandé le maintien du même schéma, à défaut de pouvoir obtenir des parcelles carrées. Ils estiment en effet que avec 40 m x 250 m, les parcelles seraient trop allongées et certaines appartenances pourraient à elles seules occuper toute une bande de terre ce qui obligerait les autres à se déplacer. En réalité, en demandant la "restructuration" des terres ils voulaient simplement faire redresser les limites de leurs appartenances, pour leur donner des formes plus régulières et les faire découper afin de pouvoir en évaluer les superficies ; ils ne percevaient pas non plus l'utilité des bandes d'arrêt ni leur nécessité puisque dans l'immédiat, il s'agit pour eux d'une surface perdue pour la culture ! Nous leurs avons proposé de matérialiser les limites de ces dernières par une ligne d'arbres (Gmélina arboréa par exemple). Ils ont objecté que celui-ci attire les animaux qui sont ainsi exposés à des accidents sur la route Dakar - Ziguinchor bordant leurs terres à l'Ouest. Finalement, nous avons opté pour l'eucalyptus dont la coupe permettrait de valoriser les bandes d'arrêts.

Les femmes qui assistaient à la réunion n'ont pas estimé nécessaire de procéder à un remembrement sur les rizières, Cela se comprend puisque la dispersion actuelle des parcelles réduit les risques de perte de récolte due au sel. Elles sont cependant favorables à l'aménagement de chemins pour circuler dans les rizières. Elles ont demandé que nous leur fournissions des semences de Niébé qu'elles achètent à 250 F le kg. Les hommes ont montré qu'ils étaient aussi intéressés, de même que pour les pastèques. Il serait peut être intéressant pour eux de cultiver le Niébé en dérobé sur mil.

A la fin de la 2ème phase de restructuration des terres, les habitants de Kamagoulem, Faragnab et Bélenking ont demandé que nous effectuions chez eux des aménagement tests sur une superficie de 50 ha pour chaque village. La véritable motivation de cette demande, de même d'ailleurs que celle des paysans de Mampallago, à notre avis, s'explique par le fait que actuellement, ils ne sont encadrés par aucune société d'intervention et qu'ils espèrent par cette voie amener l'ISRA à s'intéresser à eux et les faire bénéficier de certaines facilités

(approvisionnement en semences de maïs et autres produits non inscrits au programme agricole). De notre côté, cette motivation pourrait être utilisée pour y tester des thèmes d'amélioration foncière et de conservation des sols, Nous recommandons pour éviter toute situation de mal entendu, que dès maintenant, les autorités administratives locales (sous préfet, conseil rural) soient associés à ces opérations et qu'elles y apportent leur caution.

Nous avons remarqué sur le terrain que les hommes ont commencé à défricher les parcelles sur la bande de terres faisant la transition entre le plateau et les rizières et qui porte la palmeraie (sol gris ?), pour y faire du riz pluvial. Il serait bon de suivre l'évolution de ces défrichements, par méthode cartographique, de même que l'extension des terres cultivées avec l'augmentation de l'équipement agricole et la diversification des cultures.

Nous prévoyons d'ailleurs de faire une enquête sur le système agraire dans les terroirs de Mampallago, Kamagoulcm et Fnragnab, pour pouvoir en suivre l'évolution dans l'avenir avec l'introduction des facteurs modernes de production.

Chaque année, les rizières abandonnées en cours de culture à cause du sel augmentent ; cela constitue une préoccupation très importante pour les paysans. Il serait utile de reconstituer grâce à une enquête, depuis environ 7 ans, la progression de la salinité, en repérant sur le plan cadastral que nous avons établi y pour chaque campagne, les parcelles qui ont été abandonnées, Cela permettrait de délimiter facilement leur étendue.

Compte tenu de la place des femmes dans le système de production en casamance qui se reflète même dans la répartition de l'espace entre les hommes et elles (le plateau pour les premiers et, tout au moins jusque 16, la rizière pour les secondes), ce serait le lieu idéal pour expérimenter une méthode de vulgarisation en leur direction.